

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 3

Artikel: La soeur de lait : (fin)
Autor: Coppée, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

t-il pas, une fois de plus, que le proverbe a raison et qu'un *mauvais arrangement vaut mieux que le meilleur procès*?... C'est, du reste, cette vérité qui inspira, dans le temps, à M. Victor Ruffy, alors étudiant en droit, les spirituels couplets qui suivent.

L. M.

Lamentations d'un plaideur ruiné.

Air : *Por la fila d'au quatorze.*

Bouna né, la compagnie !
Vu vo dere on petit mot ;
Né pas dein l'Académie
Que vo poeide apprendre tot.

Tzantà pi kemin faut :

Dè tru amà la tzeagne minè dreï à l'épetau !

Vo mè vaide miserablio ;
Ne l'é pas adi-z-éta,
Mà lé on procès d'au diablo
Que ma met dein sti l'état.
Tzantà pi, etc.

Y'avé on bi l'héretadzo,
Onna vatsé et dâi modzons,
Et per dessus lo bagâdzo,
Dou galé petits cayons.
Tzantà pi, etc.

Suzon, la felhie a Djean-Pierre
L'avâi prau fam de m'avâ,
Car y été bi militère
Et to bio po capora.
Tzantà pi, etc.

Mà l'ai avâi on passadzo
Quon vesin l'avâi su me ;
Cin gatavè l'héretadzo :
L'ai yé fé on bon procès.
Ah ! tzantà pi, etc.

Ye m'ein su vu dâi grises
Avoué l'au comparuchons,
L'au mandats et l'au remises
Et contreinterrogachons !
Ah ! tzantà pi, etc.

Avoué totè l'au rubrique
Ye m'ont prâ mè z'animaux ;
La Suzon ma fé : bernique !
Et mè vouaique à pi détsaux.
Ah ! tzantà pi, etc.

Vo que vo z'itè dzouvene,
Restade adî dzeins dè bin ;
N'allâ pas fere fortune
Por vo z'appellâ cotien,
Et tzantà pi kemin faut :

Dè tru amà la tzeagne minè dreï à l'épetau !

LA SŒUR DE LAIT

(Fin.)

Quand ils furent en âge d'apprendre à lire, Léon qui n'en finissait plus et s'attardait sur un de ces alphabets à images où la lettre E est à côté d'un éléphant et la lettre Z à côté d'un zouave, désespérait sa mère ; mais, dès que Norine, qui sut épeler et sylabier en très peu de temps, vint en aide au petit bonhomme, il fit tout de suite de très grands progrès.

Les choses se passèrent de même, quand on les envoya tous deux à l'école pour les jeunes enfants, tenue par une vieille demoiselle Merlin, dans la rue de l'Homme-Armé. Selon la fallacieuse réclame que Mlle Merlin envoyait aux commerçants du quartier, il y avait « un jardin », c'est-à-dire qua-

tre manches à balai dans une cour sablée, — et c'est là que le premier jour, à l'heure de la récréation, l'innocent Léon éclata en cris de terreur quand il vit la maîtresse forcée par quelque accident d'interrompre son tricot, enfoncer une de ses grandes aiguilles dans ses appas capitonnés. Une « grande », qui était au piquet avec le bonnet d'âne, eut beau donner à Léon et à Norine l'explication de ce phénomène, le gros garçon n'en conserva pas moins, en présence de Mlle Merlin, une impression de superstitieuse terreur.

Elle eût paralysé ses facultés enfantines et l'eût empêché, en classe, de suivre la baguette de Mlle Merlin, nasillant son boniment devant la carte d'Europe ou le tableau des poids et mesures, si Norine n'avait pas été là pour le rassurer et l'encourager. Elle fut tout de suite la meilleure élève de l'école, et devint pour le paresseux et tardif Léon une sorte de fraternelle conseillère et d'affectueuse sous-maîtresse. Vers quatre heures, Mme Bayard voyait les deux enfants, que la bonne avait ramenés au magasin, s'installer près d'elle dans le bureau vitré, et Norine, ouvrant un cahier ou un livre, expliquer à Léon le devoir mal compris ou lui faire répéter la leçon mal sue.

— Le bon Dieu nous récompense, disait parfois Mme Bayard à son mari, le soir, sur l'oreiller. Cette petite Norine est un trésor... Et si raisonnable ! et si laborieuse !... Tiens, aujourd'hui, je l'écouterai encore travailler avec Léon... Je crois que, sans elle, il n'aurait jamais fait sa multiplication.

— Sois tranquille. Mimi, répondait Bayard, j'en prends note... Nos affaires vont à merveille, et nous la doterons et nous la marierons, n'est-ce pas ? quand l'âge viendra.

L'âge vint — il vient toujours si vite, l'âge ! — et voici qu'à présent, dans la cage vitrée du magasin, il y a une belle et svelte jeune fille blonde, assise à côté de Mme Bayard, qui a déjà quelques fils d'argent dans ses bandeaux noirs. C'est Norine maintenant qui écrit sur le gros registre à coins de cuivre, tandis que sa mère adoptive tire l'aiguille sur quelque broderie.

— Sept heures. Ces messieurs devraient être revenus, et il va falloir fermer le magasin où le vent de novembre tord et travaille la flamme des becs de gaz.

Enfin les voilà ! Bayard porte maintenant un gros ventre à breloques, et Léon, reçu depuis un mois pharmacien de première classe, est devenu, ma foi, un très beau garçon.

— Bonjour, Mimi, bonjour Norine... Montrons vite diner. Je vous ferai part de la grande nouvelle en mangeant le potage, dit le droguiste.

On monte à la salle à manger et, pendant que Mme Bayard, assise sous le baromètre en forme de lyre, sert la soupe grasse, le père Bayard, tout en fourrant sa serviette dans son gilet, regarde sa femme d'un air malin et dit :

— Tu sais, Mimi... ça y est !

— Les Forget consentent ?

— Parfaitement... et Léon épousera Hortense dans six mois... et notre bru viendra habiter avec nous... Oui, Norine, tu n'en savais encore rien, parce qu'on ne parle pas de ces choses-là devant les demoiselles ;

mais voilà plus d'un an que Léon est amoureux d'Hortense Forget et qu'il nous tourmente pour la lui donner... Parbleu, ce n'était pas malin, et il n'y avait qu'un mot à dire... Léon est un assez beau parti... La seule difficulté, c'est que nous tenions à garder notre fils chez nous... Enfin tout est arrangé, et ton frère de lait aura la femme qu'il veut... J'espère que tu es contente.

— Très contente ! répond Norine.

Oh ! les sourds ! Oh ! les aveugles ! Ils n'ont pas entendu la voix de Norine, quand elle leur a répondu, cette voix sombre, douloureuse, qui est l'écho d'un cœur brisé ! Ils n'ont pas vu que Norine a pâli et que sa tête, soudain trop lourde, a roulé de droite à gauche, comme si Norine allait s'évanouir. Ils n'ont rien deviné, rien compris, et voilà longtemps qu'ils ne devinent et ne comprennent rien. Ils l'aiment bien pourtant, cette Norine, qui est la grâce et le charme de la maison ; ils songent même, les bons gens, à la marier un de ces jours à leur premier commis, un veuf qui a des économies et « tout ce qu'il faut pour rendre une femme heureuse » ; Léon l'aime aussi et de tout son cœur, mais comme une sœur douce et bonne, et il ne se doute pas, ce gros garçon gâté, que la pauvre Norine est amoureuse de lui et qu'elle souffre à en mourir. Non, même ce soir où ils viennent de lui infliger inconsciemment la pire des tortures, ils ne soupçonneront pas la vérité, et ils s'endorment tous paisiblement en caressant de beaux rêves d'avenir, à l'heure où, s'enfermant dans sa chambre — sa chambre qu'une cloison si mince sépare de celle de ses parents d'adoption, — Norine tombera sur son lit, pâmée de douleur, et mordra son oreiller pour étouffer ses sanglots !

Le bal est fini, et dans les salons qui se vident, les bougies brûlées jusqu'au bout ont fait éclater quelques bobèches dont les débris jonchent le parquet ciré.

Les Bayard ont tenu à ce que la noce eût lieu chez eux ; mais à force de fleurs — on est en plein été — ils ont donné un air de fête à l'appartement de la rue Vieille-du-Temple, où ils installaient triomphalement leur belle-fille.

Enfin c'est fini, les jeunes mariés se sont retirés dans la chambre nuptiale où Mme Bayard est entrée un instant avec eux ; en sortant, elle a encore trouvé Norine dans le petit salon, aidant les domestiques à éteindre les lumières ; elle a embrassé tendrement la jeune fille en lui disant :

— Va te coucher, mon enfant... Tu dois être fatiguée.

Elle a ajouté avec un sourire :

— Hein ? ce sera bientôt ton tour.

Et Norine est enfin restée seule dans cette pièce à présent sombre et seulement éclairée par son bougeoir, posé sur le piano.

Mon Dieu ! comme ces fleurs sentent fort et comme elle a mal à la tête !

L'horrible journée ! et quel supplice elle a enduré depuis le moment où elle s'agenouillait, empressée comme une femme de chambre, avec des épingles dans les lèvres, aux pieds de cette Hortense, de sa rivale, et qu'elle lui arrangeait sa traîne de satin blanc, jusqu'à tout à l'heure, quand Léon, tenant sa femme par la taille, l'a attirée vers lui, elle, Norine, et que les deux jeunes époux

ont presque confondu leurs baisers sur son front !

— Ah ! l'odeur de ces fleurs est insupportable, et elle se sent tout étourdie.

Elle se laisse tomber dans un fauteuil, brisée par une atroce migraine, et la tête renversée, étreignant son front dans ses deux mains, elle ne ferma pas les yeux pourtant, et regarde toujours cette porte, la porte de la chambre où sont enfermés les jeunes mariés ! Et voilà qu'elle est prise d'une sorte de délire — oh ! que le parfum de ces fleurs lui fait mal ! — et que mille souvenirs l'assaillent à la fois. Elle se revoit toute petite, dans le cabaret d'Argenteuil ; et ces Parisiens si bien mis arrivent et la caressent, et elle est embrassée par ce beau petit garçon qui a une plume blanche sur son chapeau... Puis des tableaux rapides traversent sa pensée. C'est la pension de la rue de l'Homme-Armé, et Mlle Merlin, son épingle à tricot dans la poitrine, montrant du bout de sa baguette le tableau des poids et mesures ; c'est le magasin de drogueries tout noir, le dimanche, lorsque les volets étaient fermés et qu'elle jouait à cache-cache avec Léon derrière les sacs et les tonneaux...

Ah ! mon Dieu ! est-ce qu'elle perd la tête ? Voilà qu'elle ne peut plus s'empêcher de fredonner cet air de valse pendant laquelle Léon l'a tenue tout à l'heure dans ses bras... Mais elle étouffe... oh ! ces fleurs !... Il faut qu'elle s'en aille, qu'elle ouvre la fenêtre au moins... Mais elle ne peut plus se lever, elle n'en a plus la force... Est-ce qu'elle va mourir ainsi ? Ses deux tempes sont serrées comme par deux doigts de fer... Oh ! ces roses ! ces fleurs d'oranger ! ces fleurs d'oranger, surtout !... Enfin elle fait un grand effort, elle se lève, droite et pâle, si pâle dans sa robe blanche... Mais tout à coup elle défaille, et tombant d'abord sur les genoux, puis heurtant le parquet de la tête et de l'épaule, la pauvre Norine s'étend sur le sol à la porte de la chambre nuptiale, tuée par le chagrin d'amour et par les fleurs.

F. COPPÉE.

Cein qu'apportè lo boun'einfant.

Quand lo boun'einfant vint la né dévant Tsalanda à bin la né dévant lo bounan mettè oquie deïn lè chôquès et lè solà dâi z'einfants sâdzo, l'est bin rà que l'apportâi oquie po lè grantès dzeins. Portant cein s'est dza z'âo z'u vu, et mémameint à stu derrâi Tsalanda.

On petit bouébo qu'avâi met son solà dézo la tsemenâ, sè reveillè dè bon matin lo leindéman, et lo premi affèrè que fâ, c'est dè chàotâ frou dâo l'hî et dè tracî ein pantet su lo soyi po vito vairè cein que y'avâi dedein.

Quand ve lè caramellès, lè bonbons et lè bibis que lâi se trovâvont, vo pâodè peinsâ se fut conteint ; n'iaivâi que 'na tsancrè dè verdze que sè trovâ à coté dâi solà, qu'étâi de trào. Mâ tot parâi lè bibis étiont tant galés et lè bonbons parressont tant bons que cein lo fe chàotâ dè dzoüo et que va totlo drâi lè montrâ à son père et à sa mère que n'étiot pas onco levâ et pas pi bin adrâi reveilli. Mâ ne pipâ pas on mot dè la verdze.

— Mais, lâi fâ son père, n'y avait-il pas encore quelque chose à côté des souliers ?

Adon lo gosse, on mâlin greliet, allâ pi ! qu'avâi tot parâi apportâ la verdze vai lo lhi, la teind à sa mère, ein faseint, sein rirè :

— Ça, mama, c'est pas pour moi ; c'est pour toi, pour taper les tapis.

Lè nids dè vouépès.

Dein stu mondo, lè z'ons sont fé po coumandâ et lè z'autro po obèi. Que cein lào convignè ào que cein ne lào convignè pas, cliiâo que sont po obèi dussont dzourè et fèrè cein qu'on lào dit, à mein qu'on ne lào coumandâ oquie dè trào molési.

Y'a on part d'ans, lo Département dè l'Agriticultura dè pè Lozena avâi einvoyi à totès lè municipalità l'oodrè dè destruire lè nids dè vouépès. Noutron greffier, que reçai la lettra, sè peinsâ : destruire cliiâo nids, cein n'est pas tant coumoudo ; s'on lè z'escarbouillè, on sè pào vairè dévourâ pè cliiâo vermenès dè bêtès, qu'on arâi bintout la teta coumeint on quarteron ; lè bourlâ, cein n'est pas tant ési ; lè niyi, lâi faut pas peinsâ. Adon, ne sachant què décidâ, ye va contâ l'affèrè à syndiquo, et lâi fâ :

— Que faut-te fèrè, et que faut-te lào repondrè pè Lozena ?

Lo syndiquo, on farceu, lâi fâ :

— Eh bin, dis-lâo que se volliot veni teni lè vouépès, ne lè volliet prâo tiâ !

Aux jeunes demoiselles.

Cette fois, ce n'est pas le *Conteur* qui est coupable, ce n'est pas lui qui s'attaque aujourd'hui au sexe féminin, qui lui a gardé si longtemps rancune pour certains articles ; c'est une dame anglaise qui lance aux jeunes *miss* l'apostrophe suivante :

« Vous, chères petites, vous, élevées pour le mariage !... Allons donc ! pas plus qu'une pauvre poulette pour conduire quatorze poulets.

» Chères filles ! que savez-vous de la cuisine, vous qui en savez tant sur le salon ? Où prenez-vous de l'exercice, vous qui usez tant de sofas ? Croyez-moi, apprenez moins de piano et sachez au moins faire un pudding ; ayez plus de franchise et moins de fausse modestie ; déjeunez mieux et serrez-vous moins ? Ah ! combien j'aime ces bonnes filles enjouées et bruyantes, à l'œil brillant, aux joues rosées, au large corsage, qui peuvent reprendre les bas, tailler leurs robes, raccommode les habits, faire manœuvrer un régiment de marmites et de casseroles, traire les vaches, engraisser les oies, fendre du bois et abattre un canard sauvage comme la duchesse de Malborough, et qui n'en savent pas moins tenir leur place dans les salons.

» Mais vous, avec votre air de *Mater dolorosa*, votre moue dédaigneuse et votre mine de prude ; avec votre taille de guêpe, votre teint plombé ; vous, bourreaux de musique, lectrices insatiables de romans et de contes bleus, esclaves de la mode et enfants de la paresse, croyez-vous que vos souliers à semelles de papier, vos bas de soie et vos jupes de mousseline vous tiennent lieu de mérite ? Non, non, ce n'est point parmi vous que je vois de futures épouses et des mères de famille pour la vieille Angleterre ! »

L'aumône économique.

Un riche propriétaire rencontre un mendiant qui lui demande l'aumône.

« Je n'ai pas l'habitude de donner sur les grands chemins, répond le premier, mais venez dans mon château aussi souvent qu'il vous plaira. Le premier jour je vous donnerai fr. 4,80, et chacun des jours suivants fr. 4,80 de plus que le jour précédent. De votre côté, vous aurez à payer, en passant sur mon pont-levis, 1 centime de péage le premier jour, et chacun des jours suivants le double de ce que vous aurez payé le jour précédent. »

Le mendiant, confondu de tant de générosité, ne pouvait en croire ses oreilles.

— Combien de fois pensez-vous venir chez moi ? reprit le riche.

— Seize fois.

— Eh bien, nous allons régler immédiatement notre compte comme suit :

RICHE		MENDIANT	
1 ^{er} jour	Fr. 4,80	1 ^{er} jour	Fr. 0,01
2	» 9,60	2	» 0,02
3	» 14,40	3	» 0,04
4	» 19,20	4	» 0,08
5	» 24 —	5	» 0,16
6	» 28,80	6	» 0,32
7	» 33,60	7	» 0,64
8	» 38,40	8	» 1,28
9	» 43,20	9	» 2,56
10	» 48 —	10	» 5,12
11	» 52,80	11	» 10,24
12	» 57,60	12	» 20,48
13	» 62,40	13	» 40,96
14	» 67,20	14	» 81,92
15	» 72 —	15	» 163,84
16	» 76,80	16	» 327,68
Fr. 652,80		Fr. 655,35	

On voit par les chiffres qui précèdent que le mendiant redoit au riche fr. 2,55.

N'est-ce pas le cas de dire qu'un bienfait n'est jamais perdu ?

Verres de montre. — Savez-vous combien il se vend de verres de montre par an ? Cent millions ! Une seule usine, celle des Trois-Fontaines, près de Sarrebourg, en fournit vingt-cinq millions.

La fabrication de ces objets si fragiles a subi d'assez nombreuses modifications. Dans l'origine, les premières